

**Pôle aménagement environnement  
et transports**

Personne chargée du dossier :  
Typhaine Delatouche  
Direction environnement développement durable  
Tél. : 02 97 02 30 84

**Compte rendu  
Natura 2000 - Ile de Groix  
Réunion Comité technique  
Cartographie de Groix**

16 août 2012  
Mairie de Groix - Salle des Mariages

Code pour la diffusion du compte rendu :

Souligné : membre du comité de pilotage

Normal : membre du comité technique

*Italique* : pour information ou pouvant être sollicités ponctuellement en terme d'expertise

			Présent	Absent- excusé	Diffusion	Convoc. prochain e réunion	Invit. prochain e réunion
Maître d'ouvrage	Lorient Agglomération						
	<u>Jean-Paul AUCHER</u> / Vice-président aux Espaces Naturels	<a href="mailto:jpaucher@mairie-orient.fr">jpaucher@mairie-orient.fr</a> 02.97.02.21.41			x		
	<u>Marc COZILIS</u> / Vice-président à l'environnement Pôle AET	<a href="mailto:afernandez@mairie-queven.fr">afernandez@mairie-queven.fr</a>			x		
	<u>Jean-François RAULT</u> / DGA Direction Environnement et Développement Durable	<a href="mailto:jfrault@agglo-orient.fr">jfrault@agglo-orient.fr</a>			x		
	<u>Anne-Marie FAVREAU</u> / Directrice Typhaine DELATOUCHE / Chargée de mission Natura 2000	<a href="mailto:amfavreau@agglo-orient.fr">amfavreau@agglo-orient.fr</a> <a href="mailto:tdeatouche@agglo-orient.fr">tdeatouche@agglo-orient.fr</a> 02.97.02.30.84	x		x	x	x
	Sylvaine DUCEUX / Chargée de mission SIG	<a href="mailto:sduceux@agglo-orient.fr">sduceux@agglo-orient.fr</a> 02.97.02.29.53			x	x	
	<u>Orlane DORÉ</u> / Assistante d'opération Natura 2000	<a href="mailto:odore@agglo-orient.fr">odore@agglo-orient.fr</a>		x	x		x
	<u>Pascal TOCQUER</u> / Chargé de mission agriculture périurbaine et gestion intégrée de l'eau	<a href="mailto:ptocquer@agglo-orient.fr">ptocquer@agglo-orient.fr</a>			x	x	
	<u>Juliane PAPUCHON</u> / Chargée de mission LEADER	<a href="mailto:jpapuchon@agglo-orient.fr">jpapuchon@agglo-orient.fr</a>			x		
	<u>Virginie AUTRET</u> / Chargée d'étude EIE des PLU	<a href="mailto:vautret@agglo-orient.fr">vautret@agglo-orient.fr</a>			x		
<u>Azaïs TOUATI</u> / Chargé d'étude PLU	<a href="mailto:atuati@agglo-orient.fr">atuati@agglo-orient.fr</a>			x	x		
<u>Françoise JIQUEL</u> / Instructrice Permis	<a href="mailto:fjiquel@agglo-orient.fr">fjiquel@agglo-orient.fr</a>			x			
Prestataire	Bureau d'étude TBM CHAUVAUD	(02) 97 56 27 76					
	Sylvain CHAUVAUD / Directeur	<a href="mailto:tbm-chauvaud@orange.fr">tbm-chauvaud@orange.fr</a>	x		x	x	
	Jordi GIBERT / Chargé de projet Agronome	<a href="mailto:tbm-gibert@orange.fr">tbm-gibert@orange.fr</a>			x		
	Romain PRADINAS / Botаниste	<a href="mailto:tbm-pradinas@orange.fr">tbm-pradinas@orange.fr</a>			x		x
Commune de Groix	Estelle BORTOLUZZI / Écologue	<a href="mailto:tbm-bortoluzzi@orange.fr">tbm-bortoluzzi@orange.fr</a>			x		x
	Isaël LARVOR / Botаниste	<a href="mailto:tbm-larvor@orange.fr">tbm-larvor@orange.fr</a>	x		x		x
	Mickaël ROCHE / Entomologue	<a href="mailto:tbm-roche@orange.fr">tbm-roche@orange.fr</a>			x		x
	<u>Eric REGENERMEL</u> / Président du comité de pilotage du site Natura 2000 « Ile de Groix » / Maire	<a href="mailto:maire@groix.fr">maire@groix.fr</a>		x	x	x	
Lorient Agglomération	<u>Marie REMY</u> / Directrice générale des services	<a href="mailto:dgs@groix.fr">dgs@groix.fr</a> (02) 97 86 80 15	x		x	x	
	<u>Jean-Marc HESS</u> / Maire adjoint à l'agriculture et à l'environnement	<a href="mailto:hess.anne@wanadoo.fr">hess.anne@wanadoo.fr</a>	x		x	x	
	<u>Gilles BLOREC</u> / Maire adjoint à l'urbanisme	<a href="mailto:gilles.blore@groix.fr">gilles.blore@groix.fr</a>			x		x
	<u>Marina STEPHAN</u> / Service Urbanisme	<a href="mailto:urba@groix.fr">urba@groix.fr</a>			x		
Lorient Agglomération	<u>Joël Puillon</u> / Maire adjoint à l'urbanisme		x		x		x
	Direction du Patrimoine Naturel	<a href="mailto:cjourdren@agglo-orient.fr">cjourdren@agglo-orient.fr</a>					
	<u>Christian JOURDREN</u> / Directeur	<a href="mailto:opriolet@agglo-orient.fr">opriolet@agglo-orient.fr</a> 02.97.02.30.89			x		
	<u>Olivier PRIOLET</u> / Maitrise d'œuvre	<a href="mailto:fhuet@agglo-orient.fr">fhuet@agglo-orient.fr</a>			x		x
Conservatoire du littoral	<u>Frédérique HUET</u> / Gestionnaire	<a href="mailto:jsimmonet@agglo-orient.fr">jsimmonet@agglo-orient.fr</a>			x		
	<u>Jean SIMMONET</u> / Gestionnaire	<a href="mailto:aramond@agglo-orient.fr">aramond@agglo-orient.fr</a>			x		
	<u>Agnès RAMOND</u> / Garde du littoral				x		
	<u>Denis BREDIN</u> Directeur Délégation Bretagne	<a href="mailto:d.bredin@conservatoire-du-littoral.fr">d.bredin@conservatoire-du-littoral.fr</a>			x		
Chambre d'agriculture du Morbihan	<u>Camille BLOT</u> Chargée de Mission (en congé)	<a href="mailto:c.blot@conservatoire-du-littoral.fr">c.blot@conservatoire-du-littoral.fr</a>			x		
	<u>Florine VASSEUR</u> Chargée de mission (remplaçante)	<a href="mailto:f.vasseur@conservatoire-du-littoral.fr">f.vasseur@conservatoire-du-littoral.fr</a>			x	x	
	<u>Isabelle MERCIER</u> Chargée de mission SIG	<a href="mailto:i.mercier@conservatoire-du-littoral.fr">i.mercier@conservatoire-du-littoral.fr</a>			x		x
	<u>Manuella VOISIN</u> Directrice de l'antenne d'Hennebont	<a href="mailto:manuela.voisin@morbihan.cha-mbagri.fr">manuela.voisin@morbihan.cha-mbagri.fr</a> 02.97.36.13.33		x	x	x	
Chambre d'agriculture du Morbihan	<u>Jean-Marc LE CLANCHE</u> / Président CRDA	<a href="mailto:leclanche.j-marc@orange.fr">leclanche.j-marc@orange.fr</a>			x		

Code pour la diffusion du compte rendu :

Souligné : membre du comité de pilotage

Normal : membre du comité technique

*Italique* : pour information ou pouvant être sollicités ponctuellement en terme d'expertise

			Présent	Absent- excusé	Diffusion	Convoc. prochain réunion	Invit. prochain réunion
	Hennebont <i>Sylvie TICO</i> Conseiller agro <a href="mailto:Sylvie.tico@morbihan.chambagri.fr">Sylvie.tico@morbihan.chambagri.fr</a> 02.97.46.22.00				x		
Agriculteur	Gwénolé ROUSSEAU / Agriculteur (02) 97 86 81 98 /06.81.21.31.98				x	x	
Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan	Stéphane BASK <a href="mailto:sbfdc.56@wanadoo.fr">sbfdc.56@wanadoo.fr</a> (02) 97 62 11 20				x	x	x
Réserve Naturelle François Le Bail	Catherine ROBERT Gestionnaire Martin FILLAN Conservateur Annie RIO Conservatrice <a href="mailto:rn.groix@wanadoo.fr">rn.groix@wanadoo.fr</a> 02.97.86.55.97 <a href="mailto:mfillan@yahoo.fr">mfillan@yahoo.fr</a> <a href="mailto:annie1rio@free.fr">annie1rio@free.fr</a>		x	x	x	x	x
Expert Scientifique	Marion HARDEGUEN Conservatoire Botanique de Brest Bernard CLEMENT Université de Rennes Frédéric BIORET UBO - Géoarchitecture <a href="mailto:m.hardegan@cbnbrest.com">m.hardegan@cbnbrest.com</a> <a href="mailto:bernard.clement@univ-rennes1.fr">bernard.clement@univ-rennes1.fr</a> <a href="mailto:frederic.bioret@univ-brest.fr">frederic.bioret@univ-brest.fr</a>				x		x
Conseil Général du Morbihan	Christine BONFIGLIO Directrice Espaces Naturels et Randonnée <a href="mailto:christine.bonfiglio@cg56.fr">christine.bonfiglio@cg56.fr</a>				x		
DREAL	Gilles PAILLAT Chargé de mission Natura 2000 <a href="mailto:Gilles.PAILLAT@developpement-durable.gouv.fr">Gilles.PAILLAT@developpement-durable.gouv.fr</a>				x		

## Objet de la rencontre :

Point étape avancement de la mission de cartographie sur le terrain :

- validation du compte rendu de la réunion précédente
- point sur la réunion Chambre agriculture / Agriculteurs groisillons
- présentation du questionnaire d'enquête et des 18 premiers résultats
- avancement plan de communication,
- avancement de la collecte des données sur le terrain : questionnement, problématiques rencontrées...
- échange de données
- ajustement du rétroplanning et date de la prochaine réunion.

## Introduction

Un tour de table permet d'introduire la réunion. Isaël LARVOR se présente ainsi que son cursus. C'est lui qui a réalisé en majorité la cartographie des habitats naturels dans le cadre de cette étude. Les comptes rendus des réunions précédentes sont approuvés.

### • Réunion Chambre agriculture / Agriculteurs groisillons

La chambre d'agriculture a fait une réunion avec les agriculteurs de Groix le 16 juillet matin. Yves et Isabelle GUELOU n'étaient à priori pas présents à la réunion. Manuella VOISIN a présenté l'étude et la démarche en cours à partir du power point de TBM qui a été distribué en séance. Il a été précisé que le recueil des données de terrain avait lieu durant l'été.

Il en est ressorti les demandes suivantes de la part des agriculteurs → Dans un souci d'explication et de concertation avec les agriculteurs, faire une réunion avec les agriculteurs spécifiquement avec le bureau d'études TBM avant le COPIL du mois de septembre. Axer prioritairement la réunion sur les espaces agricoles et en friches. Cette demande a été approuvée en comité technique. **La date sera à caler avec la chambre d'agriculture entre le 17 et le 27 septembre.**

Les remarques des agriculteurs ont concerné :

- les problèmes rencontrés lors du dernier défrichage → nécessité de mieux suivre ce dossier, intérêt de l'animation agricole que la commune souhaite entreprendre
- la prise en charge financière du défrichage ? Cette question pourra être discutée quand les projets de défrichage seront connus.

Il est précisé que l'objet de l'étude est de pouvoir quantifier les travaux à réaliser sur les espaces agricoles et sur les espaces naturels afin de permettre aux gestionnaires de ces différents espaces de planifier leur action dans le temps et de solliciter si possible et si nécessaire un soutien financier. Il est envisagé sur le long terme de pouvoir financer un poste de type garde du littoral pouvant notamment suivre les travaux sur les espaces agronaturels et d'autant plus si certains terrains sont cédés au Conservatoire du littoral.

## • Enquête en ligne

### Présentation du questionnaire

Un questionnaire d'enquête a été réalisé, mis en ligne sur le site Internet ci-dessous.

[http://groix.n2000.fr/enquete\\_espaces\\_agro\\_naturels](http://groix.n2000.fr/enquete_espaces_agro_naturels)

L'adresse a été communiquée :

- par voie de presse le jeudi 19 juillet,
- sur le site Internet de la Commune et sur le site Internet des Îles du Ponant.

L'information sur l'étude a également été envoyée par courrier aux membres du comité de pilotage du site Natura 2000.

Les 18 premiers résultats de l'enquête sont présentés de façon brute en annexe. Ils nécessiteront un traitement pour présentation en Comité de pilotage.

Une relance par la presse sera peut être nécessaire pour toucher d'autres groupes d'acteurs.

Les réponses laissent transparaître un questionnement, une certaine mécompréhension pouvant être atténuée par des réponses claires aux questions posées. Ces réponses devront être présentées au prochain comité technique et surtout en comité de pilotage le 27 septembre 2012. Ci-dessous sont présentés certains résultats avec des ébauches de réponses.

18 personnes ont répondues dont 11 résidents à l'année à Groix depuis plus de 20 ans. Beaucoup de catégories socioprofessionnelles sont représentées. 15 hommes et 3 femmes dont une majorité entre 30 et 60 ans.

Globalement les personnes enquêtées s'accordent sur le fait que le paysage de Groix a beaucoup, voire énormément, changé et s'est plutôt dégradé. Différentes raisons sont évoquées et quelques réponses peuvent d'ores et déjà être formulées (elles devront être confirmées ou non par les personnes directement concernées) :

- **régression de l'agriculture** → départ en retraite d'agriculteurs, difficulté d'installation à Groix (accession foncière, ravageurs de culture, qualité des terres...)
- **fermeture du milieu, développement des friches, manque d'entretien** → en lien direct avec la régression de l'agriculture mais également responsabilité de tous les propriétaires de terrain. Naturellement un terrain tend vers la forêt en passant par les fourrés. C'est du devoir des propriétaires de conserver dans un bon état les parcelles cultivables soit en entretenant eux-mêmes leurs terrains par, au minimum, une fauche annuelle, soit en le louant à un agriculteur. L'abandon des terres entraîne inévitablement leur enfrichement très rapide et il est beaucoup plus dur et long de recultiver ou pâturer une parcelle enfrichée. Le Préfet peut en dernier recours contraindre les propriétaires à louer leur terrains si ceux-ci sont constitués de bonnes terres en friche.
- **urbanisation** → une urbanisation non maîtrisée a changé le paysage de Groix, les réglementations actuelles et notamment le Plan Local d'Urbanisme sont des outils pour limiter le développement anarchique des constructions.
- **développement touristique, touristes qui jettent leurs déchets** → le tourisme entraîne des dégradations mais apporte aussi des ressources à l'île pour la gestion de ses espaces.
- **résidences secondaires** → les propriétaires de résidences secondaires ont le devoir d'entretien de leur terrain comme tous le monde mais ne sont présents que quelques mois dans l'année.
- **manque d'entretien des routes et bord de route** → il est vrai que les voiries sont en mauvais état à Groix. C'est en partie lié à une mauvaise utilisation des usagers qui roulent à une vitesse excessive sur le bas coté structurant la route, au passage des véhicules poids lourds qui n'hésitent pas à croiser d'autres véhicules, ainsi qu'à un mauvais écoulement des eaux pluviales. La structure originelle de la chaussée est également en cause. Dans tout les cas, l'entretien de voirie est un poste qui coûte très cher à la collectivité, n'est pratiquement pas financé par les autres collectivités (conseil général, 5 %). Un schéma directeur Voirie a cependant été réalisé, qui classe les priorités d'intervention et donne des préconisations dans le traitement des fossés et bords de

route. L'une des causes principales du mauvais état de la chaussée résulte du mauvais écoulement des eaux pluviales et donc est lié au schéma de la trame verte et bleue. Un dossier de financements Corridors écologiques et travaux de modernisation des infrastructures de transport a été déposé en ce sens dans le cadre d'un appel à projet du Ministère du développement durable. Un marché à bons de commandes pour la réalisation de ces travaux est en cours d'appel d'offres.

- **développement des clôtures** → certains agriculteurs ont posé des grillages à lapins pour protéger leur culture des dégâts par les ravageurs. Ces clôtures entravent en effet la libre circulation sur les parcelles agricoles mais sont absolument indispensables pour sauver les cultures et assurer un revenu minimum aux agriculteurs. Par ailleurs, certains champs sont clôturés pour les chevaux. Ces clôtures sont nécessaires pour le parcage des animaux. Il est possible d'envisager avec les propriétaires des terrains ou les locataires des systèmes pour permettre de traverser les parcelles s'ils en sont d'accord. Cela se négocie au cas par cas.
- **non récolte des cultures** → il arrive que les cultures soient conservées sur pied par les agriculteurs et récoltées très tardivement (bien après la maturité) cela permet de réduire les besoins en stockage. Par ailleurs, certaines cultures trop dégradées par des ravageurs n'ont en effet pas été récoltées. C'est à ce moment là un atout pour la faune sauvage qui peut en profiter tout au long de l'hiver.
- **round baller pourrissant sur place** → L'entretien minimum d'une parcelle nécessite sa fauche annuelle. Il est possible que certaines parcelles aient été fauchées mais que les conditions climatiques n'aient pas été favorables pour en faire du fourrage ou bien que les ressources aient été suffisantes cette année là pour ne pas les utiliser. Pour la préservation des parcelles cultivables ou des pâtures, il vaut mieux un round baller non utilisé qu'une parcelle non fauchée.
- **tracteurs qui abîment les chemins communaux** → les chemins communaux sont à l'origine faits pour pouvoir accéder aux parcelles pour leur exploitation agricole. Ils peuvent également servir de chemin de randonnée. La recherche de possibilités d'évitement des tracés de randonnée pourra faire l'objet d'un point de travail de l'animation agricole.
- **prolifération des rats** → la Commune met en place des actions de lutte. Le marché actuel se termine en décembre 2012. Le prochain marché sera adapté pour plus d'efficacité. La société de chasse a également proposé ses prestations mais celles-ci ne sont pas complètement définies.
- **valorisation de certains endroits par les associations en respectant les milieux naturels** → la gestion des espaces est de la responsabilité de tous. Les actions associatives sont un levier indispensable de la vie communale. De jeunes bénévoles de la Ville de Colombes viennent également tous les ans prêter main forte pendant la saison à l'entretien de ces espaces. Un grand merci aux bénévoles qui s'investissent pour l'intérêt de tous.

Les milieux et espèces à protéger cités sont :

- La bruyère, les landiers
- Les oiseaux dont le rôle des genets
- Le lapin
- Les zones humides

Protection ne veut pas forcément dire fermeture des sites → en effet certaines espèces ont besoin de la main de l'homme pour survivre et s'accommodent d'une gestion agricole raisonnée.

Secteur d'intervention prioritaire pour la maîtrise de la fréquentation :

- Toute l'île,
- Pen Men,
- Chemin côtier (pb de la marche nordique)
- Espèces envahissantes
- Enfer à Loqueltas
- Grands sables
- Pointe des chats à Locmaria

La moitié des personnes enquêtées pensent que les friches posent un problème :

- pour la préservation du gibier,
- pour la préservation des terres agricoles,
- pour construire,
- pour la qualité paysagère de Groix

Certaines personnes sont contre le défrichage car certaines parcelles ont été défrichées dernièrement sur fond public sans remise en culture par la suite ni entretien de la parcelle. Ils considèrent que c'est du gaspillage de fond public.

Pour les personnes enquêtées le défrichage concerne toutes les parties en présence et doit être fait en concertation entre agriculteur, chasseurs, commune et propriétaire des terrains.

Deux visions s'affrontent pour la gestion des landes :

- Entretien nécessaire pour limiter le développement des friches soit par fauche soit par pâturage,
- La nature n'a pas besoin d'être gérée elle s'entretient toute seule → quelques rares milieux s'entretiennent tout seul, s'ils ne sont pas dégradés par la fréquentation (pelouse et lande très proche du rivage) sinon les autres (dont les landes intérieures) ont toujours été entretenus par la main de l'homme (CF analyse des photos aériennes et cadastre napoléonien consultable en mairie).

Globalement, il y a peu d'attente concernant l'étude sur les espaces agronaturels de l'île de Groix qui paraît être une étude de plus faite par des personnes loin du terrain.

Il y a une attente forte des chasseurs d'être associés comme personnes connaissant bien le terrain et la faune et la flore de Groix et pouvant réaliser concrètement des travaux d'entretien. Une rencontre pourra donc être organisée à cet effet avant le Comité de pilotage.

Il ressort un grand besoin de médiation entre la profession agricole et les autres acteurs comme les chasseurs.

### • **Avancement de la collecte des données de terrains**

Jordi GIBERT et Isaël LARVOR présente l'avancement du terrain. La prospection est presque terminée. Il reste environ 2 à 3 jours de terrain pour confirmer certains critères d'état de conservation et notamment le critère « enrichissement » qui a été précisé en cours de phase de terrain.

Il est de nouveau confirmé que l'agrion de Mercure n'a été trouvé qu'au niveau du lavoir de Quéhéllo. Les deux autres habitats potentiels se trouvent au niveau du trou de l'Enfer et du ruisseau de Kerlar.

Concernant l'évolution des habitats :

- Aucun nouvel habitat n'a été trouvé,
- Les évolutions constatent essentiellement l'enrichissement des parcelles par les fourrés,
- Le critère dégradation par la marée noire n'est plus d'actualité.

Catherine ROBERT de la Réserve de Groix a fait l'inventaire des stations d'Oseille des rochers (*Rumex rupestris*). Toutes les stations ont été retrouvées ainsi que 2 nouvelles stations (ruisseau de Kerlar et Pointe Saint-Nicolas). Les populations sont en bon état de conservation.

### • **Plan de Communication**

Les actions de communication en cours :

- Publication d'un article de presse dans le Télégramme
- Mise en ligne de l'enquête sur le site Internet du site Natura 2000 « Ile de Groix » [http://groix.n2000.fr/etude\\_espaces\\_agro\\_naturels](http://groix.n2000.fr/etude_espaces_agro_naturels),
- Envoi par courrier de l'invitation au COPIL Natura + COPIL étude pour le 27 septembre 2012 avec lien vers les sites Internet,
- En cours : mise en place d'une plateforme d'échanges avec en téléchargement les différents documents relatifs à cette étude → avancement assez lent du coup mise en ligne des documents et compte rendu de réunion sur le site [http://groix.n2000.fr/reunion\\_carto](http://groix.n2000.fr/reunion_carto),
- Validation par délibération du plan de financement de l'étude en Conseil Municipal le 11 juillet 2012,
- Réunion avec les agriculteurs le 16 juillet (Manuella VOISIN).

A faire :

- Refaire un article dans la presse locale avant la réunion pour relance sur l'enquête ?
- Présentation de l'étude à l'association de chasse communale (Stéphane BASK/Typhaine DELATOUCHE).
- Organiser une réunion avec les agriculteurs avant le COPIL

### • **Fourniture de données**

Données fournies à TBM :

- L'étude sur le pastoralisme pour la gestion des terrains (Conservatoire du littoral) (Florine VASSEUR).
- Marie Remy va faire une copie de l'étude sur la trame verte et bleue et le fournir dans la journée au BE TBM.

La mairie va prêter un logement au bureau d'études pour les trois jours de terrain car il y a eu un problème de réservation d'hôtel. A la demande la mairie peut prêter des vélos.

Données restant à fournir à TBM :

- Les suivis botaniques de l'UBO de Brest (Fred BIORET). Données pas encore disponibles.

- **Agenda**

**Rétro planning des réunions à venir :**

- COTECH préparation de la réunion du COPIL, proposition de vocations espaces naturels : le **17 septembre après midi**,
- Groupe de travail agricole entre le 17 et le 27 septembre,
- Rencontre avec les chasseurs entre le 17 et le 27 septembre,
- COPIL élargi : présentation des données de terrain et des propositions de vocation, **27 septembre à 16H30** (après le comité de pilotage du site Natura 2000 qui se tiendra à 14H30) : présentation rapide de l'étude en comité de pilotage du site Natura 2000 puis réunion de concertation pour l'ajustement des données de terrain et des propositions de vocations,
- Groupe de travail agricole : discussion sur les modalités de gestion
- COTECH : modalités de gestion
- COPIL : restitution des propositions de gestion (novembre)
- COPIL : restitution finale de l'étude (décembre ou janvier).

**Congés des pilotes de projet :**

Jordi GIBERT : 18 août au 11 septembre

Typhaine DELATOUCHE : 16 juillet au 9 août

Estelle BORTOLUZZI : 4 au 20 août